



MEMOIRE ET *Vigilance*

BULLETIN TRIMESTRIEL DE
L'ASSOCIATION DES AMIS DE LA FONDATION POUR LA MÉMOIRE DE LA DÉPORTATION

2^e trimestre 2003 - 15 juin 2003

N° 26



Toute plaque, comme celle du Fort du Hâ, est l'aboutissement d'un travail de mémoire à confronter sans cesse : ici débutent l'histoire et le souvenir.

SOMMAIRE

Agenda	2
Édito, Les Arts, vecteurs de transmission de la Mémoire, Dany Tétot	3
Notre Assemblée générale à Bordeaux	4
Séance d'échanges et de travail des délégations territoriales, André Lassague	5
Le négationnisme en question . . .	6
Échos de nos délégations territoriales	7
Un drame singulier de la déportation : le train de Loos . .	8, 9
Rapport 2002 de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme, Martine Lévy	10
L'actualité en bref	11
La déportation racontée aux douze-quinze ans.	12
Notes de lectures	13, 14
Témoignage : La broche tricolore Lucette Quignon	15
Bulletin d'adhésion	16

Agenda

■ Du 4 au 7 septembre

L'Amicale de Neuengamme participera à une série de cérémonies sur le site du camp et de ses kommandos. Renseignements auprès de l'Amicale de Neuengamme - Le Fourneaux - 37240 Le Louroux.

■ 20 et 21 septembre

L'université de Toulouse Le Mirail et l'association "Amitiés judéo-lacaunaises" proposent un colloque consacré aux "Femmes à l'épreuve du temps : juives, non juives et entraide". Il sera notamment question des femmes dans l'Europe occupée (avec Rita Thalmann), des internées des camps français (avec Denis Peschanski), des récits féminins de déportation (Karla Grierson), des protestantes.

Secrétariat et contact :

Amitiés judéo-lacaunaises - BP 18 81230 Lacaune -
Tél. : 05 63 37 00 18 - Fax : 05 63 37 15 40

■ 24, 25 et 26 septembre

Le musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon, en collaboration avec l'université de Franche-Comté et l'université de Paris X, avec le concours du ministère de la Défense (Direction de la mémoire du patrimoine et des archives - DMPA), propose un colloque sur le thème : *Les résistances, miroirs des régimes d'oppression (Allemagne, Italie, France)*. Avec la participation d'historiens français, allemands, italiens. Au programme : Comparatisme et relations internationales ; la place comparée des catholiques et des communistes dans les résistances ; les pesanteurs sociologiques ; le comportement des masses ; résistance, forces armées et appareil de répression ; mémoires de la résistance ; mémoires de la dictature.

Renseignement et pré inscription : Musée de la Résistance et de la Déportation - La Citadelle - 25000 Besançon -
Tél. : 03 81 87 83 12.

■ Jusqu'au 20 octobre

Le musée de la Résistance et de la Déportation de Grenoble propose une exposition photographique, "*Si nous cessions d'y penser*", de Guillaume Ribot (né en 1971) consacrée à Auschwitz. Inspiré d'une réflexion du philosophe Vladimir Jankelevitch, le photographe obéit à l'urgence devant l'oubli qui guette les lieux. Ces images, familières ou inhabituelles, sont accompagnées de textes

de Nelly Sachs, poétesse juive allemande. À travers cette exposition, le musée convie chacun à une réflexion sur la fragilité des lieux de mémoire. Que faire lorsque les traces s'effacent tandis que l'ère des témoins s'achève ? Renseignements au musée : Tél. 04 76 42 38 53 ou site <http://www.resistance-en-isere.com>

■ Jusqu'au 12 octobre à Paris, puis à Lyon

Exposition *Sur les pas de Jean Moulin*. Pour le soixantième anniversaire de la mort tragique et héroïque de Jean moulin, cette exposition évoque, au travers des lieux de vie, les années de jeunesse et l'engagement du haut fonctionnaire, le destin du résistant, qui n'est pas né martyr. Cette exposition, qui met l'accent sur la dimension humaine de l'artisan de l'unification de la Résistance, est le fruit d'une coopération étroite avec le Centre d'histoire de la Résistance et de la Déportation de Lyon, le musée de la Résistance nationale de Champigny-sur-Marne et le musée des Beaux-Arts de Béziers. Le *Petit journal de Jean Moulin*, réunissant de courts dossiers, est remis à chaque visiteur. Renseignements au musée Mémorial Jean Moulin - Tél. : 04 40 64 39 44.

■ **Le Mémorial de Caen** présente, à l'occasion du tricentenaire de la ville de Saint-Pétersbourg, une exposition temporaire dédiée au siège de Léninegrad. Cette exposition retrace les 872 jours pendant lesquels deux millions et demi d'hommes, de femmes et d'enfants résistèrent à l'envahisseur. Une façon de rappeler le rôle majeur joué par l'URSS dans le second conflit mondial, à travers affiches, presse, cartes, photos et objets. Renseignements auprès du Mémorial :
Tél. : 02 31 06 06 44

DEUIL

La résistante et historienne Germaine Willard est décédée le 5 mai 2003 à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Outre de nombreuses publications scientifiques sur la période, notamment pour le compte du musée de la Résistance nationale de Champigny, elle avait coopéré avec ardeur à la réalisation du CD-Rom *Mémoires de la Déportation*, assurant notamment l'architecture de la partie consacrée au contexte historique. Ceux qui l'avaient approchée au cours de l'élaboration de ce CD-Rom avaient pu constater à quel point sa compétence n'avait d'égale que sa simplicité.

Les Arts, vecteurs de transmission de la Mémoire

Information, transmission, formation sont nos supports à utiliser chaque jour si nous voulons respecter notre convention de vigilance et de pérennisation de la mémoire passée avec notre Fondation.

Tous ensemble, mettons en œuvre le contenu de ce contrat en étroite partenariat, prioritairement avec la Fondation et les associations de déportés et d'internés.

L'AFMD est au travail. Voici quelques semaines, à Bordeaux, notre journée d'échanges avec les délégations territoriales, suivie de notre Assemblée générale, l'a confirmé. Je ne rappellerai pas les nombreuses initiatives souvent originales de nos DT, auxquelles je renouvelle félicitations et encouragements. Je voudrais simplement souligner le développement de l'utilisation des arts, constaté dans leurs actions : cinéma, poésie, théâtre, chorégraphie, musique, sont devenus leurs outils familiers, dont l'efficacité est démontrée au regard de l'intérêt incontestable porté par les jeunes spectateurs.

Oui, chers amis, osons nous montrer imaginatifs, créatifs, pour faire passer nos messages de vigilance et de citoyenneté.

N'hésitons pas à solliciter une association artistique locale pour qu'elle crée un spectacle sur la Déportation ou l'Internement.

N'oublions pas d'exploiter les œuvres créées dans les camps par les déportés et internés.

Un certain nombre d'entre eux ont pris le risque de s'exprimer au travers des arts (30 000 documents étaient

recensés en 1995). Par exemple, je citerai Charlotte Delbo, qui déclarait dans un entretien au *Monde* le 30 juin 1970 : *"Quand je suis rentrée des camps, j'ai voulu témoigner. Il fallait que quelqu'un rapporte les paroles, les gestes, les agonies d'Auschwitz. Chacun témoigne avec ses armes. Je considère le langage de la poésie comme le plus efficace, car il remue le lecteur au plus secret de lui-même, et le plus dangereux pour les ennemis qu'il combat. Je me sers de la littérature comme d'une arme, car la menace m'apparaît trop grande."*⁽¹⁾

Je terminerai en évoquant le colloque annuel de La Sorbonne, coorganisé courant janvier en partenariat avec notre fidèle partenaire, Mémoire et Espoirs de la Résistance. L'objectif est de "lancer" le Concours national de la Résistance et de la Déportation en Île-de-France avec la précieuse aide des résistants et des déportés internés dont les témoignages sont indispensables ; renouvelons-leur toute notre gratitude. Néanmoins, depuis deux ans, l'événement connaît un essoufflement. Par conséquent, il est indispensable d'engager une profonde réflexion avec nos partenaires pour lui redonner force et vigueur.

Dany Tétot

(1) Extraits des actes du colloque international "Créer pour survivre" coorganisé par la FNDIRP et l'université de Reims-Champagne-Ardennes les 20, 21 et 22 septembre 1995.

**Le stage de formation de la FMD
aura lieu du 20 au 24 octobre
2003 à Munster. La participation
aux frais reste inchangée.
Inscriptions auprès de la FMD,
30, boulevard des Invalides -
75007 Paris**

Le comité de rédaction du journal souhaite à tous les lecteurs de Mémoire et Vigilance un bel été et un repos sans doute bien mérité. Il souhaite rappeler à cette occasion l'importance du tourisme de mémoire. Si les déplacements estivaux sont l'occasion de découvrir paysages et sites, n'oubliez pas que de nombreuses régions disposent de musées de la Résistance ou lieux de mémoire qui méritent un détour. Et l'histoire de la Seconde Guerre mondiale surgit parfois là où on ne l'attend pas. Alors, munis de vos appareils photos, fixez un site méconnu, une plaque, un monument et envoyez-nous vos clichés. Nous publierons les meilleures photos à la rentrée.

Notre Assemblée générale à Bordeaux



Comment n'avoir pas senti à Bordeaux le poids de l'Histoire ? Bordeaux où, au cœur des années noires, la municipalité se montra fort accommodante avec les occupants au point que son premier magistrat, le sénateur-maire Adrien Marquet, ami fidèle de Pierre Laval, ministre de l'Intérieur de juin à septembre 40, rencontra de sa propre initiative le sinistre Knochen, devint familier d'Abetz, présida les conférences et expositions antisémites et adressa des condoléances aux occupants le jour même de l'exécution de cinquante fusillés à Souges. Bordeaux où, il n'y a guère, on jugea un fonctionnaire de Vichy pour complicité de crimes contre l'humanité. Bordeaux où, par un contraste saisissant, tant de collégiens et de lycéens participent au Concours national de la Résistance.

En ce dimanche 18 mai, cent cinquante délégués de l'AFMD, représentant quatre cent soixante et un adhérents, se retrouvèrent donc pour une assemblée statutaire, suivie de bout en bout par Marie-José Chombart de Lauwe, présidente de la Fondation, ainsi que par des représentants de la FNDIRP, de l'ADIR, de la LICRA. Ceux qui étaient arrivés la veille avaient rendu hommage, au Fort du Hâ, aux nombreux Girondins internés derrière ces barreaux avant leur départ vers les camps de concentration.

Dans son rapport moral, Dany Tétot, président, rappelait que refuser l'oubli, c'était *"interdire à des bourreaux semblables à ceux que les déportés avaient connus, n'apparaissent et ne nuisent à nouveau"* et, à l'inverse, *"permettre que les hommes analysent tous les éléments qui peuvent conduire à oublier leur humanité"*. André Lassague, introduisant le rapport d'activité, évoquait les trois mille Girondins déportés, parmi lesquels son père, décédé à Sachsenhausen, et ajoutait : *"Ce passé laisse pour beaucoup un souvenir pesant qu'il faut affronter sans résignation, avec respect pour celles et ceux qui ont lutté jusqu'au sacrifice de leur vie pour l'espoir de paix et de liberté"*. Il brossait ensuite le tableau des activités déployées sur le terrain par les Amis, activités nombreuses, variées, dont il soulignait l'ambition et la qualité. À travers quelques exemples, il montrait comment notre association travaille en étroite relation avec les autres acteurs de la

mémoire et les institutions et son rôle indispensable en matière de vigilance. Il concluait en donnant quelques objectifs à atteindre en matière de formation et de communication, insistant sur la diffusion du bulletin.

Au cours des débats, qui portèrent tant sur les succès et difficultés rencontrées sur le terrain que sur les améliorations à apporter au fonctionnement de l'association, la représentante de la FNDIRP, Mme Germaine Bonnafon, affirma sa satisfaction de voir *"les générations suivantes poursuivre l'œuvre de mémoire"*. L'approbation des rapports (rapport moral, rapport d'activités) montrait la volonté commune de persévérer.

Il revenait ensuite à Henri Wilkowski, trésorier de l'AFMD, de présenter le bilan et les comptes de résultats de l'exercice 2002 qui dégagent un excédent dû, pour l'essentiel, à un important don fait à l'association et devant être, selon la volonté du donataire, consacré à des actions tournées vers la transmission de la mémoire. Ce rapport, adopté à l'unanimité, devait être suivi de la présentation du budget prévisionnel 2003, en hausse notamment à l'égard de la nécessité d'augmenter le temps de travail des salariés du siège pour faire face à l'accroissement de la charge de travail, lié à la progression de nos effectifs et de nos délégations. Un budget approuvé, tout comme le fut ensuite la proposition de porter les cotisations 2004 à de nouveaux montants (vingt-deux euros par an pour la cotisation de base) ainsi que le rapport de la commission de contrôle financier.

L'assemblée générale procéda ensuite à l'élection de quatre nouveaux membres du Conseil d'administration : Monique Coté (Côte-d'Or), Jeannine Duprat (Val-de-Marne), Grégory Baudouin (Saône et Loire) et Antonio Iglesias (Aube), nouveaux élus qu'elle félicita aussitôt.

Après quelques échanges, dont les thèmes avaient déjà été abordés la veille par les délégués des délégations territoriales, il revenait à Marie-José Chombart de Lauwe de conclure en invitant les Amis à participer encore plus nombreux au stage de formation, à faire porter leurs efforts sur la pédagogie de la transmission et à persévérer dans toutes leurs initiatives.

Séance d'échanges et de travail des délégations territoriales

Comme à l'accoutumée, le rendez-vous de Bordeaux fut mis à profit pour un dialogue approfondi entre les responsables des délégations territoriales : trente-deux d'entre elles, ainsi qu'un comité local, ont participé à cette journée, introduite par quelques mots de bienvenue de Roland Boisseau, président de la délégation de la Gironde. De ces échanges, des thèmes forts émergeaient, dont voici quelques-uns.

⇒ **Suivi des réalisations et des projets de la Fondation** : la

brochure *Raconte-moi la déportation dans les camps nazis*, dernière édition de la FMD, doit être largement diffusée ; le livre mémorial des déportés au titre de la répression, comportant 88 000 noms, sera achevé dans le courant de l'été ; il fera l'objet d'une publication "papier" et d'un DVD, une double réalisation que les DT seront invitées à faire connaître sur le terrain. Le CD-Rom *Mémoires de la déportation* étant bientôt épuisé, un DVD le remplacera prochainement.

⇒ **Théâtre** : la Fondation suit attentivement les initiatives prises localement, tout particulièrement les créations artistiques susceptibles de transmettre de façon sensible

les témoignages des déportés (l'agrément donné par le rectorat de l'Aube à une création théâtrale de la compagnie de *La Pierre Noire* illustre la qualité historique et pédagogique de certaines de ces créations artistiques).

⇒ **Participation des DT** au travail conduit par la Fondation sur les lieux d'internement : deux DT (Isère, Haute-Savoie) sont très avancées sur ce point, elles ont déjà réalisé un inventaire systématique. Toutes les délégations sont invitées à contribuer, dans la mesure de leurs moyens, à ce travail, qui permet de sortir de l'oubli des prisons et des camps peu connus (prison de Nontron en Dordogne par exemple).

⇒ **Difficultés rencontrées** pour assurer la permanence des cérémonies commémoratives : il est rappelé, par exemple, que l'avenir de la Journée nationale de la Déportation, dans certaines localités, dépend en grande partie de notre vigilance, aucune obligation d'organiser de telles cérémonies n'étant imposées par le législateur aux élus locaux.

⇒ **Utilisation des réseaux et des matériaux existants** : les partenariats avec les musées sont fructueux (Isère, Charente, Vaucluse, etc.) ; partout où cela est possible, ces partenariats doivent être développés, tout comme les contacts avec les collectivités territoriales (à ce sujet, il est suggéré un contact "au sommet" avec l'Association des maires de France). Une exposition sur le camp d'internement pour tziganes de Salers, réalisée par le Conseil général des Bouches-du-Rhône, a été utilisée avec succès en Savoie.

⇒ **Concours national** de la Résistance et de la Déportation : certaines de nos délégations rencontrent encore des difficultés pour s'insérer dans les jurys départementaux et doivent demander conseil au siège ; d'autres constatent que le Concours devrait s'adapter plus encore aux capacités des participants, qui devraient être plus largement récompensés et que les liens tissés avec les lauréats devraient se poursuivre.

⇒ **Subventions** de la Direction de la Mémoire, du Patrimoine et des Archives : sollicitée par de nombreuses demandes de nos DT, la DMPA a souhaité que les demandes effectuées par les



Roland Boisseau, président de la délégation girondine, accueille la présidente de la Fondation.

DT soient regroupées dès le début 2004... Une occasion pour la Fondation de travailler encore plus en synergie avec nos délégations. En conséquence la Fondation ouvrira une ligne budgétaire "actions décentralisées".

⇒ **Formation** : les participants du stage 2002 ont été satisfaits dans leurs attentes et s'investissent à leur tour pour partager leurs acquis (Charente-Maritime).

⇒ **Communication** : les délégations expriment leurs souhaits de voir s'améliorer le site Internet de l'association, site en cours de mise en place, de recevoir un petit lexique technique et de voir se multiplier les réunions régionales. Souhaits que nous tenterons d'exhausser avec les moyens matériels et humains dont nous disposons.

André Lassague
Secrétaire général

Le négationnisme en question

"**Toute une vie de résistance**", dont une bonne partie à combattre le néonazisme et les négationnistes : ainsi pourrait-on résumer le volet de l'introduction de Catherine Breton aux "Entretiens de l'AFMD" consacré à Marie-José Chombart de Lauwe ! Et comme en écho : "**Toute une vie de chercheuse**", pouvions-nous constater à l'écoute de Nadine Fresco, historienne.

Les publications de l'une et l'autre, décidément destinées à se rencontrer, témoignent en effet d'un combat constamment partagé, même à distance : *Complots contre la démocratie, les multiples visages du fascisme* (1981), *Vigilance, vieilles traditions extrémistes et droites nouvelles*, pour la première, *Les redresseurs de morts* (Les Temps Modernes, 1980) ou *Fabrication d'un antisémite* (1990), biographie du père fondateur du chef de file français du négationnisme.

Avec l'une et l'autre, pour un moment trop court, l'auditoire découvrait tant la filiation idéologique de ceux qui se prétendent (titre hautement contestable) de révisionnistes que les formes insidieuses de leurs offensives contemporaines. L'historienne résumait notamment l'architecture de la "théorie" : négation du génocide commis à l'encontre des juifs ; négation des chambres à gaz, génocide et chambres à gaz n'étant dès lors que pures inventions de l'esprit justifiant *a posteriori* la création de l'État d'Israël ; bourreaux transformés en victimes, ajoutant que l'antisémitisme était consubstantiel à celle-ci. Son propos, dense, fera l'objet d'une publication dans un de nos prochains numéros.

Quant à Marie-José Chombart de Lauwe, elle illustra par divers exemples d'actualité les multiples facettes de l'entreprise négationniste : banalisation, mise sur le même plan du nazisme avec d'autres totalitarismes.

La salle complétait en évoquant la tentative de réhabilitation de Brasillach, tandis que d'autres avaient encore à l'esprit la censure de *La Voix du Nord* exercée contre la mémoire d'une des victimes de la Milice. Un enseignant présent fit partager sa réticence à aborder la question du négationnisme dans le cours d'histoire, rejetant ainsi le phénomène dans sa sphère de prédilection, d'ordre politique plus qu'historique. Les uns et les autres relevaient le rôle indispensable d'alerte que tous, élèves, enseignants, parents, citoyens, avaient à assumer. Et il faut bien dire que le temps manqua pour approfondir ces questions comme elles le méritaient...

En marge des travaux statutaires de Bordeaux, les présents fêtèrent, à l'issue d'un dîner convivial, un heureux anniversaire à Marie-José Chombart de Lauwe. Pour ses quatre-vingts ans sonnans, ils eurent le plaisir de lui offrir un arbre symbolique, le Ginkgo Biloba. Métaphore de la victoire de la vie sur la mort, de l'espoir ; il sera planté sur son île de Bréhat.



Nadine Fresco et Marie-Jo Chombart de Lauwe.

Bizarre

Au moment même où nous débattions du négationnisme à Bordeaux, une curieuse lettre était déjà parvenue à la rédaction de *Mémoire et Vigilance*. L'auteur, dont la vague adresse postale fait état d'une "poste restante", nous reprochait un "acharnement obsessionnel" contre le négationnisme et, rien de moins, que d'adopter une "police de la pensée". Il semblait s'être rendu à une conférence tenue dans le Sud-Ouest, entre la Journée de la Déportation et le 8 mai, et avait, manifestement, lu attentivement notre dernier bulletin. Ce "correspondant" nous assenait donc un "contre-cours". Premier chapitre : les résistants antifranquistes espagnols étaient, comme les communistes, des "fanatiques" : cette charge précédait une accusation symétrique de la Résistance, laquelle aurait commis "pillages, assassinats et tortures". Deuxième charge, en référence à l'article consacré aux premiers camps nazis : ceux-ci étaient justifiés par les hitlériens, par une situation "d'urgence et d'exception", ce qui, ajoute ce correspondant, "n'était pas tout à fait faux". Troisième charge : notre vigilance friserait le "ridicule" lorsque nous réagissons à un concert néonazi près d'Oradour-sur-Glane, les insanités déversées par tous les rappeurs, rockers étant "affaire de goût". Quatrième point : nous avons bien tort de nous associer à la campagne pour la débaptisation de la rue Alexis Carrel, celui-ci étant un "bienfaiteur de l'humanité". Quatrième charge : le musée de Vassieux-en-Vercors (nous protestions contre sa profanation) n'était pas dénué d'un "sadisme outrancier", car il est "plus simple d'argoter sur les atrocités nazies" que d'expliquer le drame par "l'incurie" de la France Libre et de la Résistance. Enfin, le Concours national de la Résistance et de la Déportation a pour résultat de "perpétuer et même de réveiller la haine contre l'Allemagne".

Nous connaissons bien ce genre de littérature qui use et abuse des mêmes ingrédients : le mensonge, le renvoi dos à dos des résistants et des criminels de guerre, la banalisation des crimes. Et puisqu'il paraît que l'on a les ennemis que l'on mérite, un tel courrier, à vrai dire, encouragerait plutôt notre rédaction à poursuivre son travail.

Échos de nos délégations territoriales

■ Charente

La création de la DT s'est faite le 15 mars dernier ; elle était alors 59^e délégation et, déjà, elle a su conquérir une certaine audience auprès des médias comme *Sud-Ouest*, *La Charente Libre*, *L'Avenir*, ainsi que des radios : *France bleue La Rochelle* et *Radio Angoulême*. Bonne chance et bon vent à la Charente.

■ Maine-et-Loire

Le 27 avril, à l'occasion de la Journée du souvenir de la Déportation, la DT a inauguré la plaque à la mémoire des déportés angevins. Cette plaque porte ces mots : "*Entre 1940 et 1944, de cette gare, des femmes et des hommes, de toutes conditions et de tous âges, résistants, persécutés pour leurs origines ou leurs convictions, ont été déportés dans les camps de concentration où ils connurent l'horreur de la barbarie nazie. Souvenons-nous !*" C'est le texte que les voyageurs dans cette gare de Saint-Laud découvriront désormais. Une initiative opportune, en cette journée nationale du souvenir.

■ Saône-et-Loire

M. Rémy Desplanches, maire de Bussières, et Grégory Baudouin, président des Amis, ont coorganisé une exposition-débat le week-end où toute la France honorait la mémoire de la Déportation. Le principal témoin de cette rencontre fut Raymond Juillard, maire de cette commune durant trente ans, déporté à Buchenwald à l'âge de dix-sept ans. L'exposition, qui réunissait quatre-vingt-deux panneaux fournis par l'Office national des Anciens Combattants, la Fédération nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes et les archives privées de Raymond Juillard, était rendue plus poignante encore grâce à la vidéo en continu, relatant la montée du nazisme et la vie dans les camps jusqu'à leur libération. La conférence-débat du samedi soir a réuni deux cents personnes et environ cinq cents ont été accueillies au cours des deux journées.

■ Savoie

La délégation avait invité Marie-Jo Chombart de Lauwe pour un témoignage. En ce début d'après-midi du 17 mars, elle prit la parole devant une salle comble de l'auditorium du manège, gracieusement mis à disposition par la mairie de Chambéry, réunissant 373 élèves et une vingtaine d'adultes. Venu de neuf collèges et lycées chambériens, les jeunes, bien préparés par leurs professeurs, questionnèrent la conférencière sur son parcours de résistante, son arrestation et sa déportation à Ravensbrück. Puis s'instaura un dialogue axé plus particulièrement sur le travail de mémoire. Le soir, après un repas pris en commun, M.-J. Chombart de Lauwe fut reçue à la salle paroissiale du Vieux Moulin, à Aix-les-Bains. M. François Crespo, animateur de talent, dirigea les débats après que Chloé

Brendlé, lauréate nationale du CNRD 2002, eut lu un texte et une poésie très émouvants. Les quatre-vingts personnes présentes, curistes, jeunes lycéens et habitués des conférences du Vieux Moulin purent échanger leurs idées autour du nazisme, de la notion de crime contre l'humanité et du tribunal nouvellement constitué, la Cour pénale internationale. La présidente de la FMD termina en soulignant l'importance du travail de Mémoire, relayé notamment par les délégations territoriales.

■ Vosges

Dans l'année, six réunions de travail ont permis de rassembler les membres de l'association et de concrétiser certaines actions telles que l'envoi d'un courrier, sous couvert de M. l'Inspecteur d'Académie, à tous les chefs d'établissement, pour les sensibiliser au devoir de Mémoire. Une participation accrue des collégiens au concours semble bien être le fruit des efforts faits en leur direction par l'organisation des rencontres et témoignages, ainsi que la sensibilisation des enseignants à la participation à un voyage au Struthof. À noter aussi une journée sur le thème "*Jeunes dans la Résistance*", des animateurs s'adressant aux jeunes ainsi qu'à leurs professeurs, et, vis-à-vis de la presse, un suivi régulier pour donner des informations aux médias. Une médiathèque a été mise en place, avec de nombreux ouvrages : documents, livres et cassettes vidéo sont maintenant rassemblés. L'ouvrage *Mémorial de grand martyrologue vosgien* a été présenté et distribué.

■ Haute-Vienne

L'assemblée annuelle de la DT fut l'occasion pour sa présidente, Carmen Besse, de préciser certains objectifs importants : continuer à recueillir les témoignages des déportés et internés ; travailler sur le nouveau chantier lancé par la Fondation sur les lieux d'internement ; soutenir le Concours national sur la Résistance et la Déportation en participant à l'élaboration des sujets, en s'intégrant au jury de correction ; aller vers les jeunes en soutenant des actions pédagogiques et en diffusant le CD-Rom *Mémoires de la Déportation* dans tous les établissements scolaires. Un sujet cher au cœur de la DT : la restructuration du musée de la Résistance et de la Déportation de Limoges. La DT avait adressé à M. Alain Rodet, député-maire de Limoges, une motion votée par la dernière assemblée, dans laquelle elle souhaitait faire partie intégrante du groupe de réflexion sur ce nouveau musée. La DT fut invitée par la municipalité avec l'ensemble des associations du monde combattant à la première réunion d'information sur cette question.

Un drame singulier de la déportation : le "train de Loos"

Pourquoi consacrer une double page à un livre ? Nous l'avons fait lors de la parution de l'étude consacrée aux camps d'internement par Denis Peschanski. Le livre qu'Yves Le Maner, historien spécialiste du Nord Pas-de-Calais, directeur de La Coupole... et membre des Amis de la Fondation, consacre aujourd'hui au convoi de Loos mérite pleinement un large écho, et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord parce que cette étude, fruit de trois années de recherches en étroite collaboration avec la Fondation, constitue un hommage aux déportés de ce convoi en brossant leur profil de manière précise, et qu'il traite d'une histoire singulière et dramatique : celle d'hommes jetés dans l'univers concentrationnaire alors que Paris est déjà libre. En second lieu, parce qu'il restitue le climat exacerbé de la fin de la guerre dans une région stratégique et éprouvée et que le contexte de ce drame illustre de façon exemplaire l'impitoyable répression à laquelle furent confrontés les résistants, et la descente aux enfers vécue par les déportés. Et enfin, parce que ce travail met en lumière les difficultés à établir les faits lorsque les archives sont lacunaires.

Le premier mérite de l'ouvrage est donc de donner un visage aux derniers déportés de France, Français pour la plupart, mais aussi étrangers (Polonais, Belges, Soviétiques). Ils sont presque tous résidents de la région, notamment de l'axe industriel Béthune-Douai-Valenciennes, où sont concentrés nombre de mineurs, métallos et verriers ou de la zone lilloise, plaque tournante des réseaux franco-belges. Les plus jeunes ont tout juste seize ans, le plus âgé soixante et onze ans, mais les moins de trente ans fournissent 56 % de l'effectif du convoi. Ces déportés sont majoritairement ouvriers, à l'image de la population de cette région industrielle, mais proviennent également de toutes les couches sociales et secteurs d'activités. Plus des trois-quarts sont des résistants, représentatifs des réseaux et mouvements implantés dans la région, d'autres ont été arrêtés notamment comme otages ou réfractaires au STO.

L'été 1944, dans une région encore endeuillée et révoltée par le massacre de Villeneuve-d'Ascq, crime de guerre perpétré en avril contre quatre-vingt-sept civils, est marqué par le débarquement et l'avance alliée. Ce débarquement soulève l'espoir des populations et des résistants qui, malgré un manque cruel d'armes, multiplient les sabotages visant à perturber le trafic ferroviaire. Les occupants, intimement persuadés qu'un second débarquement va suivre sur le littoral du Pas-de-Calais, s'accrochent jusqu'aux derniers instants à leurs positions et, face à la recrudescence des actions menées notamment par les FTP, intensifient la répression : il s'agit d'étouffer dans l'œuf toute velléité de soulèvement populaire. Lâchés par une police française dont le zèle faiblit en fonction de l'issue proche, ils s'appuient sur des bandes armées et mènent une politique de terreur axée sur les arrestations ciblées, les rafles de civils, les exécutions, les déportations. Après l'attentat manqué contre Hitler le 10 juillet et la nomination du Gauleiter Grohe, les forces policières confiées à l'officier supérieur SS Richard Junclaus renforcent cette politique de terreur jusqu'au paroxysme.

Résistants ou otages sont internés dans diverses prisons telles que Quincy, Arras, Valenciennes, Béthune et Loos-lès-Lille. Cette dernière est alors le plus important centre pénitentiaire de la région, particulièrement bien gardé (la seule tentative d'évasion réussie à Loos a pu se dérouler à la faveur de la confusion créée par un bombardement allié, en avril 1944), deux raisons pour lesquelles les

occupants y font converger les internés. En mai 1941 les occupants l'ont divisé en deux entités distinctes, la prison française continuant à être administrée par les Français tandis que la prison allemande, disposant de sa propre entrée, est strictement gérée par les seuls Allemands et gardée par des soldats de la Wehrmacht. Les détenus y sont particulièrement isolés, bien que le pasteur suisse Marcel Pasche y anime un secrétariat d'assistance judiciaire devant les tribunaux allemands. Dans ce quartier allemand, otages et résistants côtoient des condamnés de droit commun condamnés pour des délits commis au détriment des occupants (vol de matériel, trafics). Ultime instrument de la terreur dans l'enceinte même de la prison, une cour martiale y siège. Bien qu'une partie de ses bâtiments ait été endommagée lors des combats de 1940 et que les registres d'écrou du quartier allemand aient été brûlés lors de son évacuation, Yves Le Maner estime que près de mille trois cents détenus, dont la majorité ont été arrêtés les semaines précédentes, se trouvaient à Loos le 1^{er} septembre 1944.

Conséquence directe du débarquement, les occupants allemands entreprennent de vider les prisons françaises⁽¹⁾ : ainsi, transitent par Loos certains internés de Fresnes avant d'être dirigés sur la Belgique. À partir du 20 août, les occupants font tout d'abord converger les internés des autres prisons de la région vers Loos, dans un mouvement qui, avec un sang froid surprenant, anticipe de quelques heures les avancées alliées : camions ou trains embarquent les détenus des autres prisons, quand les hommes n'y sont pas emmenés à pied. L'intention est claire : regrouper ces internés pour les déporter rapidement. Paris est libre lorsque le 25 août, démarre dans le bassin minier une grève qui paralyse la production, et que les résistants, toujours aussi peu armés, s'enhardissent. La ville d'Amiens tombe dans la soirée du 31 août, suivie par Arras et Douai, tandis que les services allemands de Lille préparent leur départ et que la prison de Loos connaît une effervescence annonciatrice du pire.

Le 1^{er} septembre, quelques heures avant les premiers combats opposant les FFI aux unités allemandes, deux jours avant la libération de Lille, la prison s'éveille brutalement à cinq heures. Les détenus seront évacués par groupes, toute la journée, sous l'autorité du SD⁽²⁾. Ils sont dirigés vers une cour où les attendent des camions et des fourgons cellulaires. Les véhicules qui font la navette empruntent des itinéraires divers, parfois interdits à toute autre circulation ; ils croisent quelques groupes allemands en déroute. Le Pasteur Pasche, informé de l'imminence de ce départ, en avait averti le consul de Suisse, Fred Huber, qui arrive sur les lieux : les deux hommes parlementent et obtiennent la libération de quelque quatre cents internés (des femmes ou des condamnés à de courtes peines), mais ne pourront éviter le départ.

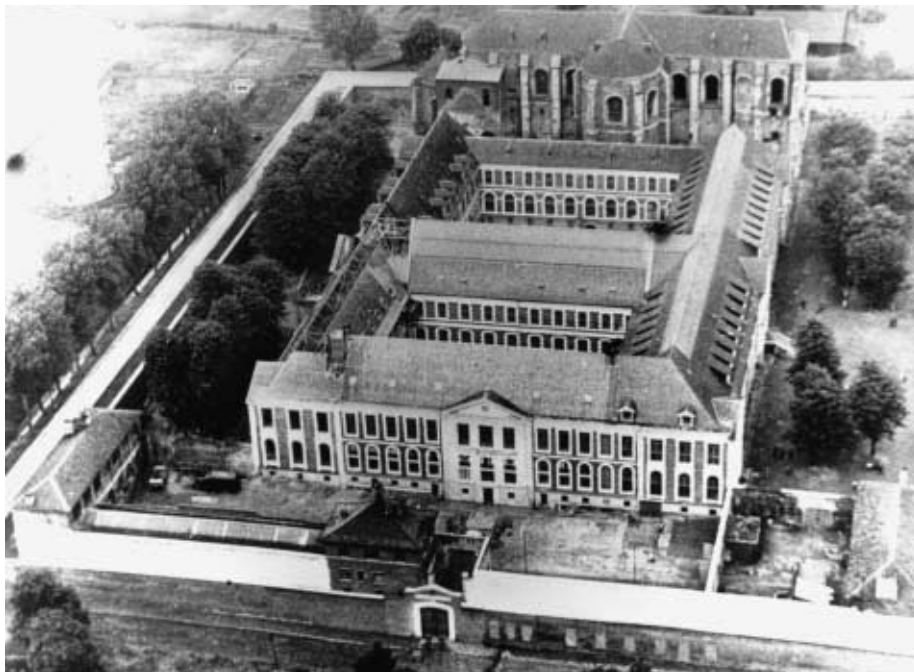
Le convoi est formé en gare de Tourcoing, investie par les soldats allemands, et parfaitement bouclée sous l'autorité du chef du SD de Lille, qui a réquisitionné tout ce qui porte uniforme allemand, ainsi que certains cheminots français, en grève depuis la veille. Des femmes volontaires de la Croix-Rouge alertée par le chef de gare, distribuent quelques vivres et recueillent des dizaines de messages crayonnés par les partants à destination de leurs proches : ils semblent confiants en une victoire proche et chantent *La Marseillaise* et *Ce n'est qu'un au revoir*. Aux abords de la gare, des civils lancent des mots d'encouragement. Heure après heure, une dizaine de wagons de marchandises et quelques wagons de voyageurs sont réunis pour former le convoi, qui démarre vers 17 h 30. L'optimisme des partants,

dopé par l'espoir d'une possible intervention de la résistance, se heurte à la réalité : des mitrailleuses lourdes trônent sur les wagons, des sentinelles en nombre sont postées tous les dix mètres. Le dispositif allemand interdit toute intervention des résistants, conscients du danger mais impuissants. Une impuissance que nombre d'acteurs de l'époque n'ont pas compris, accablant les résistants de reproches infondés : la vérité est plus complexe (un premier plan a été déjoué au début du mois ; l'hypothèse de l'attaque de la prison a explicitement été débattue ensuite, mais abandonnée faute d'effectifs combattants ; une ultime tentative d'attaque en gare de Tourcoing a avorté devant un rapport de force si disproportionné.).

Le train traverse la Belgique où un drame similaire se déroule : mille quatre cent soixante internés de Saint-Gilles, regroupés à Bruxelles, sont sur le point d'être déportés. L'intervention conjuguée de la résistance belge et du Consul de Suède suspendra le départ de ce train ; les détenus belges sont libérés le 3 septembre, alors même que leurs homologues de Loos ont déjà atteint Cologne, à l'issue d'une course folle à travers la Belgique (Gand, Anvers), au cours de laquelle treize hommes se sont évadés, et les Pays-Bas jusqu'à Groningen. Les conditions du transport sont particulièrement éprouvantes : chaleur suffocante, déshydratation. Certains (leur nombre est difficile à établir) sont morts durant ce voyage. Les déportés, peut-être au nombre de neuf cents, dont huit cent soixante-sept identifiés ici avec certitude, sont débarqués, conduits le temps d'un transit dans les bâtiments de la Foire Exposition de Cologne et séparés en trois groupes. Le plus grand nombre quitte Cologne le 5 septembre vers Sachsenhausen où ils arrivent le 7 septembre (série matriculaire 97-500 à 98 066) et, après une quarantaine, sont affectés aux blocs 37 et 38. Deux cent cinquante d'entre eux repartent le 5 septembre vers Mülheim, puis Sachsenhausen où ils arrivent deux jours plus tard (série matriculaire 101 701 à 101 950). Enfin, et ce fait n'est établi que depuis peu, une vingtaine sont mêlés à un autre convoi dirigé vers Buchenwald.

Les derniers déportés du Nord-Pas-de-Calais sont jetés dans l'univers concentrationnaire au moment même où le Reich utilise plus que jamais les déportés pour son industrie militaire et commence à s'effondrer, causes du durcissement extrême des conditions de vie et de travail dans les camps et leurs nombreux kommandos, rapidement aggravées par les rigueurs hivernales. Deux cents sont transférés au kommando de Kochendorf (rattaché à Natzweiler, fabriquant des pièces d'avion pour la firme Heinkel), plusieurs dizaines vers Karlshagen (kommando de Ravensbrück, chargé de remettre en état la base voisine des V1 et V2 de Peenemünde) ; un nombre similaire est dirigé vers Neuengamme et Buchenwald ; quelques-uns échouent enfin à Bergen-Belsen, Ravensbrück ou Mauthausen. Ces déportés de Loos vont également connaître le triste lot des concentrationnaires lancés dans les marches de la mort, en mars et avril, lorsque les nazis aux abois évacuent les camps, dans un tourbillon meurtrier qui poursuit leur dispersion. Lorsqu'ils connaissent enfin la libération, entre le 8 avril et le 2 mai, ils ne sont plus que deux cent soixante-quinze, les deux tiers d'entre eux ayant péri, surtout entre février, mars et avril.

Le drame de Loos a laissé peu de traces écrites au moment même, les dispersions successives des déportés de Loos brouillant aussi le



Vue de la prison de Loos.

repérage de leurs trajectoires. La conviction erronée, dans les rangs des survivants et des familles, qu'il aurait été possible d'empêcher ce drame, la mémoire douloureuse mais fautive des rescapés, frappés comme beaucoup de concentrationnaires par l'effet de nombre et l'importance de la mortalité, ont pesé des années sur le travail historique. Par ailleurs, les historiens, longtemps attachés aux phénomènes d'ordre plus général, ne se sont tournés que récemment vers une histoire à hauteur d'homme, plus soucieuse des destins individuels. Yves Le Maner a sollicité méthodiquement les témoignages des derniers survivants, les a confrontés et a procédé à une identification individuelle des déportés, tâche d'autant plus délicate qu'aucune liste du convoi n'a été établie par les services allemands ni au départ ni à l'arrivée. Les seules sources étaient jusqu'à peu une liste parcellaire (de deux cent cinquante déportés transférés au kommando de Kochendorf) et deux listes établies par le Consulat suisse (ces dernières n'ayant pas été communiquées à l'Amicale des survivants et familles de disparus dans l'immédiat après-guerre). Le parcours de deux cent cinquante déportés qui quittèrent le convoi à Cologne pour être dirigés vers Mülheim fut ensuite découvert. Enfin, récemment, les papiers sauvés des flammes par l'Armée rouge à Sachsenhausen, parmi lesquels les rapports quotidiens de l'année 1944 furent retrouvés : des archives inexplorées jusqu'alors et pourtant capitales pour l'histoire de ce convoi !

Résistance, répression, univers concentrationnaire en proie aux derniers soubresauts, mémoire douloureuse : l'intérêt de l'ouvrage, dont Annette Wieviorka souligne le " *respect et la probité* ", dépasse le cadre régional et celui d'un simple convoi. On regrettera cependant qu'il ne se soit trouvé sur la place d'éditeur grand public pour diffuser cet ouvrage, imprimé à compte d'auteur et dont la diffusion risque de rester confidentielle. Un meilleur sort est à espérer pour le livre-mémorial des déportés partis de France au titre de la répression, auquel la Fondation consacre ses actuels efforts.

Danièle BARON

Le train de Loos, 262 pages, à commander chez l'auteur : 48 rue Profonde - 62500 Tatingheim, (19 euros).

- (1) Opération parfois baptisée "Ecume des mers" (Meerschraum).
- (2) Police politique de la SS.

Rapport 2002 de la Commission nationale consultative des Droits de l'Homme

Une commission héritée de la Libération

Un arrêté du ministre des Affaires étrangères publié au Journal Officiel du 27 mars 1947 donnait naissance à la Commission consultative pour la codification du droit international et la définition des devoirs des États et des Droits de l'Homme, placée sous la présidence de René Cassin. Très vite appelée Commission nationale consultative des Droits de l'Homme, elle est aujourd'hui présidée par M. Joël Thoraval. Sa compétence s'étend au champ des Droits de l'homme : libertés individuelles, civiles et politiques ; droits économiques, sociaux, culturels, etc. Le pluralisme des opinions est garanti par le choix des divers représentants de la société civile : 33 associations nationales, 7 syndicats, 47 personnalités et 7 experts français siégeant dans les instances internationales des Droits de l'Homme. La Commission a une double fonction de vigilance et de proposition et rend publics ses avis et ses études depuis 1990. Nous vous présentons les grandes lignes du rapport pour l'année 2002.

Violences et menaces xénophobes

Les résultats du sondage d'opinion BVA, commandé par la CNCDDH et réalisé en novembre 2002 sont plutôt encourageants, même si les sujets d'inquiétude ne manquent pas⁽¹⁾ mais ces chiffres viennent se heurter à la réalité de la poussée des menaces et actes racistes en France en 2002.

Trois cent treize violences contre les personnes et les biens ont été enregistrées par le ministère de l'Intérieur, soit le double de l'année 2000, le niveau le plus élevé depuis 1992. Les actions antisémites viennent en tête, avec 193 actions. Ces violences antisémites constituaient 62 % de l'ensemble des actions en 2002, 45 % en 2001, 80 % en 2000. Les autres formes d'actions racistes et xénophobes sont au nombre de 120, dont 73 en Corse (soit trois fois plus qu'en 2001) ; 45 (62 %) ont visé des Maghrébines. Sur 47 violences en France continentale, 29 (62 %) sont des actions anti-maghrébines. À noter que le rapport ne possède pas de statistiques pour les DOM-TOM.

Neuf cent quatre-vingt-douze menaces à caractère raciste ont été recensées sur l'ensemble du territoire, soit trois fois plus qu'en 2001, chiffre le plus élevé

depuis dix ans. 731 sont de nature antisémite, 169 anti-maghrébines. Il faut noter l'apparition de ce phénomène dans les établissements scolaires.

Dans quel contexte ?

La constatation selon laquelle la recrudescence des violences racistes est liée à l'actualité en France et à l'étranger semble se vérifier en 2002 : attentats du 11 septembre, conflit israélo-palestinien, nationalisme corse.

Éduquer contre le rejet de l'autre.

Mme Nonna Mayer, chercheuse au CNRS, analyse les questions spécifiques du sondage d'opinion cité plus haut. Elle constate que plus les personnes interrogées ont le sentiment que les juifs ne sont pas des Français comme les autres, plus elles se montrent indulgentes envers ceux qui les insultent. Le noyau dur des antisémites convaincus reste stable à 10 %, et s'il y a moins d'antisémites honteux, le séisme du premier tour des élections présidentielles de 2002 confirme une hausse du refus de l'antisémitisme, comme si les violences répétées contre la communauté juive avaient fait prendre la mesure du danger que l'antisémitisme représente. L'antisémitisme, comme le racisme en général, s'inscrit dans une attitude plus générale d'ethnocentrisme, le rejet de l'autre qui avait été élevé en idéologie par les nazis et par Vichy. L'antisémitisme culmine chez les proches du FN (40 %), sans être absent (20 %) à l'extrême gauche. La prise de conscience de la nécessité de sanctionner l'expression publique du racisme a progressé. Mme Mayer arrive à la conclusion que l'antisémitisme au sens classique de préjugé contre les juifs n'a pas progressé depuis deux ans, et qu'il n'a pas, pour l'instant, changé de nature. Suivent les contributions du MRAP et de SOS Racisme, qui insistent sur le fait ne pas opposer juifs et musulmans en France, sur l'importance de l'éducation, notamment de l'enseignement de l'histoire, et du dialogue pour combattre l'intolérance et le rejet de l'autre.

Martine Lévy

(1) Le rapport intégral est consultable sur le site du Premier ministre, rubrique "Rapports remis au Premier ministre".

➔ Soixantième anniversaire du Conseil national de la Résistance

Le 27 mai 1943, se tient au 48 rue du Four, la première réunion du CNR. Autour de Jean Moulin, Pierre Meunier et Robert Chambeiron, tout ce qui "compte" alors dans les forces vives de la Résistance est réuni. Les délégués des mouvements combattants sont tous là : *Combat, Libération Sud et Libération Nord, Franc-Tireur, Front national, Organisation civile et militaire, Ceux de la Libération, Ceux de la Résistance*. Les familles politiques ne sont pas en reste : radicaux, socialistes, communistes, démocrates-chrétiens, républicains ont envoyé leurs représentants, tout comme les organisations syndicales. Un jour qui scelle le couronnement des efforts de Jean Moulin pour unifier la Résistance. Un jour déterminant pour préparer la victoire militaire et le rétablissement des libertés républicaines : car, après le débarquement des alliés en Afrique du Nord, après la victoire de Stalingrad, le temps de l'espoir et de l'action coordonnée est venu. Soixante ans après cet acte fondateur, une cérémonie commémorative rappelait l'importance de cette réunion clandestine sur le cours des événements et le président de la République devait à cette occasion, en présence de Robert Chambeiron, dernier survivant des dix-neuf présents du 27 mai, rendre hommage aux héros célèbres ou anonymes, ajoutant qu'exercer le devoir de mémoire, c'est aussi *"entendre le message qu'ils portent à travers le temps et de s'engager pour l'avenir. Le combat pour la solidarité, la dignité de chaque être humain est toujours d'une actualité brûlante"*. Certaines associations ont demandé que le 27 mai soit institué comme Journée de la Résistance. Auront-elles gain de cause ?

➔ Internet entre espace de liberté et espace de droit

La loi pour la confiance dans l'économie numérique (LEM), adoptée en première lecture à l'Assemblée, pourrait changer la donne en matière de lutte contre les sites néonazis et négationnistes. Jusqu'alors, devant un certain vide juridique, seules des associations s'étaient portées partie civile contre certains fournisseurs d'accès pris en flagrant délit d'hébergement de pages ouvertement racistes ou négationnistes. Si cette loi était adoptée en l'état, quiconque (donc tout internaute) pourrait notifier le caractère illicite d'un site aux fournisseurs d'accès, qui devraient alors bloquer l'accès aux données mises en cause. Mais déjà, des voix s'élèvent pour mettre en cause de telles dispositions. Certaines en appellent à la liberté d'expression, constatant que, transposées à l'édition de livres, ces mesures pourraient permettre à quiconque de faire retirer de la vente tout livre sur la seule foi de son propre jugement. D'autres doutent de son efficacité, arguant les difficultés de blocage des sites hébergés à l'étranger et, surtout, craignant des changements rapides

d'adresses des sites en cause, dès lors plus difficiles à localiser. Des voix qui estiment que le cyberspace n'étant rien plus que le reflet de préjugés existant, la loi ne pourrait que "casser le thermomètre", mais ne guérirait pas la société atteinte.

➔ Et Dieu créa l'infâme ?

Star naguère traquée comme un animal par les paparazzi, l'avocate des bébés phoques (victimes, comme chacun sait, d'un "génocide") prend la plume et récidive, amie des bêtes mais ennemie des hommes. Dans un ouvrage au style particulièrement vulgaire (qui, paraît-il se vend), elle clame haut et fort son racisme et son homophobie. Regrettant la "pureté raciale" prétendument inhérente à l'espèce animale, elle s'en prend, pêle-mêle, aux métis, aux handicapés, aux infirmières espagnoles, aux réfugiés, aux Arabes, aux femmes politiques, aux fonctionnaires, aux homosexuels, etc. Flattant la corde sensible des sentiments les plus bas, ce torrent de haine et de grossièretés qui donne des haut-le-cœur, est en passe de devenir un succès de librairie.

➔ Encore Maurice Papon

Jugeant infamante la condamnation à une peine de prison de dix ans prononcée à l'issue du procès de M. Papon, l'Assemblée nationale avait décidé de suspendre le versement de sa pension de député. Arguant de la suspension de sa peine, l'intéressé s'est adressé à la représentation nationale afin qu'elle revienne sur cette décision. C'est oublier un peu vite que, s'il a bénéficié d'un aménagement de sa peine eu égard à son état de santé, M. Papon reste condamné. Le bureau de l'Assemblée a donc logiquement opposé une fin de non-recevoir à cette demande.

➔ Le négationniste Plantin enfin condamné par la Cour d'appel de Lyon à une peine ferme !

Il y a quelques jours, et, un comble, le jour anniversaire de l'arrestation de Jean Moulin, le Tribunal administratif de Lyon faisait droit à la requête de Jean Plantin qui dénonçait l'annulation de sa maîtrise d'histoire (qui portait sur le négationniste Paul Rassinier) et de son diplôme d'études approfondies (qui traitait sur le typhus comme cause essentielle de mortalité dans les camps nazis, niant par là même toute l'entreprise d'extermination). J. Plantin avait été condamné à deux reprises pour "contestations de crimes contre l'humanité". La Cour d'appel vient de le condamner pour avoir poursuivi son activité d'éditeur et a maintenu la révocation du sursis. C'est donc la première fois qu'un négationniste est condamné à une peine de prison ferme : un événement symbolique, salué par toutes les associations, qui soulignent toutefois que l'affaire n'est pas close, l'intéressé s'étant immédiatement pourvu en

La déportation racontée aux douze-quinze ans



Un nouvel outil pédagogique souhaité par la Fondation pour la Mémoire de la Déportation vient de voir le jour. Confiée à Agnès Triebel, cette brochure présente l'essentiel en quarante-six pages, abondamment illustrées de photographies d'archives et de dessins.

Elle s'insère dans une collection de Nouvelle Arche de Noé Éditions qui comporte déjà d'autres titres tels que *Raconte-moi la République*, *Raconte-moi les Nations unies*, *Raconte-moi le patrimoine mondial*. Autant dire que ce contexte éditorial donne à *Raconte-moi la Déportation* une ouverture vers le grand public et, souhaitons-le, une large diffusion dans les bibliothèques et centres de documentation.

Écrire pour les douze-quinze ans sur un phénomène tel que la Déportation comporte bien des écueils : simplification hâtive, risque d'appauvrissement historique, ou, à l'inverse, accumulation d'éléments nuisant à la compréhension d'ensemble. Ces écueils sont ici évités, de même que la tentation du recours abusif à une sensiblerie outrancière qui aurait confisqué leur propre réflexion aux lecteurs.

L'ensemble est clair, s'appuie sur des données historiques permettant d'éclairer les mécanismes, tout en donnant une vision du vécu des déportés. Cartes,

chronologie, lexique et encadrés complètent les explications.

L'ouvrage présente successivement les conséquences de la Première Guerre mondiale, les fondements doctrinaux du nazisme et son ascension, la mise en place des instruments de la dictature, le système concentrationnaire, l'extermination systématique des juifs et tziganes, et la vie quotidienne dans les camps, les diverses catégories de détenus, la déportation partie de France, la fin des camps et le procès de Nuremberg.

C'est donc bien un livre d'histoire, mais un livre que la préface de Marie-José Chombart de Lauwe place résolument sous le signe de l'avenir : les témoins *"vous lèguent cette mémoire en vous chargeant de faire vivre les valeurs pour lesquelles ils ont tenté de surmonter l'horreur des camps, pour que vous soyez vigilants contre les formes nouvelles d'exclusion, de racisme, de violence, et capables d'indignation quand l'homme est menacé dans ce qu'il a de plus sacré : sa liberté, sa dignité et sa vie"*.

Encourageons les bibliothécaires municipaux et documentalistes des collèges à acquérir cette brochure pour qu'elle soit à la disposition des jeunes adolescents : offrons-la aux enseignants, aux candidats au Concours national de la Résistance et de la Déportation !

Commande à la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, 30, boulevard des Invalides 75007 Paris - Tél. : 01 47 05 81 27 (7 euros + frais de port).

La vie à en mourir, lettres de fusillés 1941-1944

Tallandier, 2003, 367 p.

Choix et présentation de Guy Krivopissko,
préface de François Marcot.

*"Ils étaient vingt et trois quand les fusils fleurirent
Vingt et trois qui donnaient leur cœur avant le temps
Vingt et trois étrangers et nos frères pourtant
Vingt et trois amoureux de vivre à en mourir
Vingt et trois qui criaient la France en s'abattant. "*

Cet extrait des *Strophes pour se souvenir* de Louis Aragon, dont s'inspire le titre du livre, rappelle l'importance des fusillés dans la mémoire de la Résistance. De nombreux ouvrages se sont efforcés de rendre hommage aux résistants tombés sous les balles de l'occupant allemand et des collaborateurs français. Ce recueil s'inscrit dans le prolongement de ces publications. Cependant, son objectif et sa démarche sont différents. Il s'agit bien évidemment d'expliquer dans quel contexte et dans quelles conditions ces hommes furent exécutés (comme résistants ou comme otages), ce dont se charge François Marcot, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Besançon, dans sa préface, complétée par les annexes. Mais il s'agit surtout d'accompagner ceux qui viennent d'apprendre qu'ils vont mourir dans leurs derniers instants, de suivre le cheminement de leur pensée au travers des ultimes mots qu'ils jettent sur le papier, de comprendre ce qui les fait toujours hommes à l'heure de leur trépas annoncé.

Guy Krivopissko, conservateur du musée de la Résistance nationale à Champigny, qui a rassemblé les lettres présentées, détaille les obstacles qui durent être surmontés pour que ces missives parviennent à leurs destinataires, en particulier les coupures imposées par la censure, souvent contournée du fait d'intermédiaires bienveillants. Il souligne le contraste entre la modestie,

voire la médiocrité des moyens dont disposent les auteurs et l'importance de tout ce qu'ils ont à écrire, fut-ce des recommandations matérielles dont peut dépendre le sort de ceux qui vont devoir vivre sans eux. Le cahier iconographique central permet d'entrer dans l'intimité de ces archives, conservées par des musées (Champigny, Châteaubriant, Besançon, Lyon, Brive, etc.), des associations ou des familles, et de percevoir le sentiment d'urgence, qui n'exclut pas la sérénité, auquel doivent faire face les auteurs des lettres.

Le choix des lettres vise à ne pas mettre en valeur de grandes figures au détriment des anonymes. Bien au contraire, la lecture de l'ensemble fait apparaître la grande diversité des situations (âge, milieu social, niveau d'éducation, engagement politique ou religieux, etc.) précisées, autant que possible, par une notice biographique opportunément placée après la ou les lettres transcrites. Au-delà des points communs qui se dessinent entre beaucoup de fusillés, qui témoignent de la logique répressive des exécuteurs (entre autres obsessions, abattre l'ennemi " judéo-bolchevique "), c'est l'unicité de chacun de ces hommes qui transparait. Ici, les bourreaux ne cherchent pas détruire l'identité de leurs victimes. Contrairement à l'univers concentrationnaire où chaque individu est dissout dans la masse des détenus, ces fusillés restent des personnes à qui on accorde encore la possibilité de communiquer une dernière fois avec leurs proches. Au risque de voir le passage par les armes devenir un motif de révolte, renforcé par la lecture de la dernière lettre... C'est pourquoi l'occupant substitue la déportation à l'exécution, notamment dans le cadre du décret Nacht und Nebel du 7 décembre 1941.

Ce livre scientifiquement rigoureux et émotionnellement fort, permet de comprendre pourquoi tant d'hommes jeunes ou âgés décidèrent d'aller jusqu'au sacrifice de leur vie ou de l'accepter comme une contribution à la lutte commune, de rappeler que ces hommes défendaient une conception du monde tournée vers la vie. Une conception à l'opposé de celle de leurs adversaires, pour qui chaque être humain, membre d'une même espèce, reste un individu doué de conscience, capable d'exprimer jusqu'au dernier moment sa liberté de jugement, la force de ses engagements, le respect des autres et l'amour des siens.

Éric Brossard

➔ **Jean Moulin : le rebelle, le politique, le résistant**, de Jean-Pierre Azéma (Perrin, 24 euros).

Après *L'inconnu du Panthéon* du résistant Daniel Cordier (dont le dernier tome n'est pas encore paru), et *Vies et morts de Jean Moulin*, du journaliste Pierre Péan, l'historien livre une nouvelle biographie de celui qui dont la figure s'impose comme incarnation des valeurs et de l'action de la Résistance. Un livre qui propose une vision renouvelée d'un destin hors du commun, dont l'image est depuis longtemps aux prises avec des enjeux de mémoire, et revient sur le drame de Caluire, encore et toujours objet des polémiques les plus irrationnelles.

D.B.

➔ **La photo déchirée et autres poèmes** de Francine Christophe (L'Harmattan).

Après avoir témoigné (*La Petite fille privilégiée*), puis réfléchi au retour du survivant (*Après les camps, la vie*) et parlé pour quelques autres (*Souvenirs en marge*), notre amie donne à lire ses poèmes : des comptines presque enfantines, des drames en quelques vers. L'univers concentrationnaire est toujours présent, mais l'espoir et la tendresse affleurent sans cesse et on ne se lasse pas de cette écriture si personnelle.

D.B.

➔ **Les carnets d'Édith**, d'Édith Velmans, (Éditions Phébus, 19,50 euros).

Édith est hollandaise, elle a quatorze ans en 1939 et elle est juive ! Cet ouvrage a été publié récemment en Grande-Bretagne et aux États-Unis. Après avoir été publié en Hollande, il est traduit dans une dizaine de pays. Encore un journal, me direz-vous ! Oui, mais quel journal et quel style primesautier malgré la gravité du sujet ! Un carnet vierge lui a été offert par sa grand-mère en 1938 alors que celle-ci fuyant le nazisme venait se réfugier auprès de sa famille en Hollande. Édith le remplit plus ou moins régulièrement. Nous suivons l'invasion de la Hollande. Édith a quand même envie de rire, de vivre. Mais les nazis deviennent menaçants, comme partout en Europe, les juifs sont traumatisés par la chasse que les autorités occupantes leur font. Édith est cachée sous un faux nom dans une famille protestante qui la protège. Elle apprend la mort de tous les siens sans pouvoir extérioriser sa

souffrance. Elle s'interdit tout sentiment, elle ne pleure pas. Elle ne réussit à tenir qu'en se confiant à son journal. En 1944, à la libération de Breda, elle n'a plus de parents que sa famille d'accueil qui la considère comme leur fille. Seule survivante, elle continue ses études, se marie et va vivre aux États-Unis où elle met au monde des jumeaux. La vie continue. J'ai aimé ce journal autrement que celui d'Anne Franck. Il est plus mature. Édith a quatre ou cinq ans de plus que la petite Anne, elle a donc un autre regard, mais il me semble qu'ils se complètent, aussi je me permets de vous engager à le lire.

Liliane Lelaidier-Martou

➔ **Vivre, écrire la mémoire de la Shoah** (littérature et psychanalyse) Colloque de Cerisy (Éditions du Nadir, 28,80 euros).

On peut se procurer ces actes à l'Alliance israélite universelle, 45, rue La Bruyère 75009 Paris. J'ai longtemps hésité à donner mon avis sur ce livre, car les participants sont tous juifs et je ne veux pas mettre l'accent sur cette judéité, d'autant plus que cela concerne beaucoup de ceux qui ont souffert pour diverses raisons, pendant la guerre. Je ne suis pas forcément d'accord avec tout ce qui est dit : cependant les 29 chapitres sont intéressants et diversifiés. Tous m'ont touchée à des degrés divers, même si je ne suis pas en empathie idéologique avec certains auteurs, il fallait qu'ils écrivent ce qu'ils pensaient et je respecte leur différence. On ne peut résumer ce livre, mais j'aimerais partager avec vous (futurs lecteurs) quelques titres de chapitres qui m'ont "choquée" dans le bon sens du mot. *Du "vampirisme intellectuel" et collectif à la transmission*, par Pérel Wilgowitz (psychanalyste) ; *L'invention de la mémoire dans l'œuvre de Patrick Modiano* par Jacqueline Lévi-Valensi (professeur émérite à l'université de Picardie, spécialiste d'Albert Camus) ; *Témoins de témoins* par René Dulong (chercheur au CNRS) ; *Le témoignage, une formation intermédiaire* par Régine Waintrater (psychanalyste thérapeute) ; *L'après-témoignage, mise en forme scientifique et héritage existentiel* par Yvannis Thanassékos (directeur de la fondation Auschwitz de Bruxelles), etc. Ces quelques titres, je l'espère, vous donneront envie de lire ce document.

Liliane Lelaidier-Martou

"La broche tricolore"

Souvenir du 11 novembre 1944

Venant du convoi du Camp de Ravensbrück fin septembre 1944, nous avons été transférées 1 200 femmes environ, de toutes nationalités dans un kommando à Genshagen-Ludwigsfelde, au sud de Berlin, dans une usine d'armement, usine comme tant d'autres, transformée en véritable camp de concentration, entourée de fil de fer barbelé électrifié, avec des miradors aux quatre coins de l'usine, où les déportés traités comme des esclaves, servaient de main d'œuvre gratuite, dirigée par des SS hommes et femmes.

Ayant été affectée, seule Française à "la spécialité du fil de fer" et travaillant tant bien que mal sur des pièces de moteurs d'avions, il me vint à l'idée de façonner quelques fleurs rassemblées en une "broche" que je coloriais ensuite à l'aide d'un petit morceau de bois, en guise de pinceau, grâce à un peu de peinture que m'apportait furtivement de son lieu de travail, une camarade française (Lucienne Falières), affectée, elle, à la peinture.

Nous étions au début novembre 1944, les matières premières manquant à l'usine, le travail marchait au ralenti. Nous avions un peu de répit, les surveillantes SS étaient moins attentives et se faisaient plus rares.

Ma petite création se faisait clandestinement, cachant mon petit matériel : fil de fer, et pince coupante sous mon établi. Je fis peut-être une quinzaine de broches en quelques jours (sans faire de propagande, c'eût été trop dangereux) que je distribuai au fur et à mesure à des camarades qui travaillaient non loin de moi. Que je les trouvais belles ces petites fleurs tricolores au milieu de cet univers d'esclavage !...

C'est ainsi que le matin du 11 novembre 1944, malgré le froid, la faim, la hantise et la peur, nous avons voulu honorer nos poilus de 14-18, quelques Françaises et Belges, en arborant sur nos "oripeaux", une broche tricolore, avec beaucoup de fierté (en nous-mêmes), mais aussi avec une certaine crainte !...

Durant un appel, une jeune fille bretonne (Denise Le Flohic - matricule 8029) avait accroché sa broche sur sa poitrine, mais un SS l'ayant remarquée lui arracha brutalement. Elle en resta



stupéfaite ! ... Elle s'en souvient encore aujourd'hui.

Une autre jeune Française (Micheline Le Calonnec) bretonne, elle aussi traversait l'usine avec les fleurs dans ses cheveux. Elle allait voir sa sœur Annette, sur son lieu de travail. C'est cette dernière qui me raconte encore aujourd'hui qu'elle tremblait de peur pour Micheline.

Malgré la crainte que nous pouvions

éprouver, agraffer nos "trois couleurs" devant nos bourreaux, c'était en somme une sorte de "revanche" pour nous toutes.

Heureusement, il n'y eut aucune représaille, car très vite, nous les avons fait disparaître, de peur d'être punies. Aujourd'hui, avec le recul du temps, je me souviens que durant ces quelques jours où je fabriquais ces fleurs tricolores, tout en songeant à mon père qui avait fait les quatre années de guerre 14-18, j'oubliais un peu la froidure de l'usine, et les tiraillements de mon estomac !...

Née timidement dans un camp de concentration, cette broche tricolore a fleuri le 8 mai 1990, et reliée à un barbelé par une personnalité locale, la "fleur de la liberté", est devenue un "symbole" : celui de notre "liberté".

Symbole lourd de souffrances, mais aussi d'espoir pour tous les déportés.

.....

Lucette QUIGNON née BILLARD

* Résistance - arrêtée le 15 août 1944 à Autun (Saône-et-Loire), à l'âge de 19 ans.

* Déportée aux camps de Sarrebruck - Ravensbrück (matricule 62956) - Gehshagen-Ludwigsfelde (matricule 7853) - Oranienburg-Sachsenhausen.

* Évacuation le 21 avril 1945, environ 330 km à pieds, encadrés de SS (Route de la Mort).

* Libérée le 3 mai 1945 à Parchim, non loin de Schwerin, près de la mer Baltique (pesant 34 kg).

* Rapatriée par avion sanitaire le 6 juin 1945 (hôtel Lutétia) à Paris.

* Et le 9 juin 1945 retour à Autun ma ville natale.

La Commission paritaire des Publications et Agences de Presse nous fait obligation de présenter une comptabilité complète des recettes inhérentes à la vente au numéro ou par abonnement du bulletin "Mémoire et Vigilance". Elle nous interdit de procéder à la distribution gratuite des numéros de la revue. En conséquence "Mémoire et Vigilance" est expédié aux seuls abonnés.

Mémoire et Vigilance - Bulletin trimestriel de l'AFMD (Association loi de 1901) - 31 boulevard Saint-Germain - 75005 Paris

Tél : 01.43.25.84.98 - Fax : 01.43.29.58.92. Directeur de publication : D. Baron. Commission paritaire N° 0501 G 78817 -

Prix du numéro : 3,5 Euros. Abonnement : 10 Euros. Imprimerie et routage : Presse-Pluriel - 19 rue Frédéric Lemaître - 75020 Paris.



BULLETIN D'ADHESION 2003

ou de RENOUELEMENT DE COTISATION

(rayer la mention inutile)

NOM _____ Prénom _____

Année de naissance _____ Profession _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Téléphone _____ Fax _____ Email _____

date :

Signature :

Votre motivation : déporté ou interné parent sympathisant

dans les deux premiers cas, dans quel(s) camp(s) ? : _____

adhérez-vous à une organisation d'anciens déportés, si oui, laquelle ? _____

Pouvez-vous aider les membres du bureau de la structure locale de votre département ? _____

Personne morale (associations, entreprises, établissements scolaires, etc.)	Personne physique
Cotisation à partir de 47 Euros : _____	Cotisation - de membre (21 Euros) : _____ Euros - ou de soutien (33 Euros) : _____ Euros - ou de bienfaiteur (47 Euros) : _____ Euros Don : _____ Euros

Abonnement au bulletin "Mémoire et Vigilance" : 10 Euros
4 numéros par an

Pour l'année 2003, je verse donc, par chèque, _____ Euros, à l'ordre de l'AFMD.
Je recevrai ma carte d'adhérent et un reçu fiscal concernant le montant de ma cotisation et de mon don éventuel.

Je souhaite que vous informiez des activités de l'AFMD la ou les personnes(s) suivantes :
Nom(s), Prénom(s), adresse(s) : _____

AFMD - 31 bd Saint-Germain - 75005 PARIS

Tél. : 01 43 25 84 98 Fax : 01 43 29 58 92

Email : afmd@afmd.asso.fr

Site Internet <http://www.afmd.asso.fr>